



Ministère de l'Intérieur

23 février 2018

Communiqué de presse

Préalablement au Comité interministériel de prévention de la radicalisation qui s'est tenu ce jour sous la présidence du Premier ministre à Lille, Gérard COLLOMB, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur a participé à une réunion du **Groupe d'évaluation départemental (GED)** en préfecture du Nord.

Réuni sous l'autorité du Préfet et en présence du procureur de la République, le groupe d'évaluation rassemble, dans chaque département, l'ensemble des services de sécurité intervenant sur le territoire : renseignements territoriaux, DGSI, police judiciaire, gendarmerie nationale, administration pénitentiaire, services de renseignement du ministère de la défense, etc.

Cette instance permet de partager les informations entre les services partenaires dans une logique de décloisonnement, de s'assurer que chaque individu signalé pour radicalisation potentiellement violente fait bien l'objet d'un suivi effectif dans la durée par un service chef de file et de décider des mesures opérationnelles ou administratives nécessaires en vue d'entraver les individus radicalisés.

Lors de cette réunion, le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, a rappelé le rôle central du préfet dans la coordination et l'animation du dispositif de prévention de la radicalisation. Il a tenu à saluer l'engagement de l'ensemble des services de renseignement et des services de l'Etat qui œuvrent au quotidien pour assurer la sécurité des français.

Service de presse de Gérard COLLOMB, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur

01 49 27 38 53 - sec1.pressecab@interieur.gouv.fr